

Sommaire

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ Dans l'attente de la désignation du nouveau premier ministre	1
▶ Recomposition politique, opposition, assemblée nationale, HCC	4
▶ Diplomatie, coopération	6
▶ Divers	7
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	8
▶ Pauvreté, atteinte des OMD	8
▶ Santé publique, handicap	8
▶ Gouvernance, insécurité, forces armées, justice, amnistie	8
▶ Droits des femmes et des enfants, esclavage moderne	11
ECONOMIE – SOCIAL - ENVIRONNEMENT	12
▶ Ressources minières et halieutiques	12
▶ Filière bois de rose	13
▶ Environnement	14
▶ Bailleurs de fonds	15
▶ Affaires et politique	15
▶ Divers	17

LA CRISE POLITIQUE

▶ Dans l'attente de la désignation du nouveau premier ministre

01/03 - La plateforme régionale des organisations de la société civile de la région Diana dresse de portrait-robot du premier ministre qu'elle appelle de ses vœux. « Non impliqué dans le conflit entre le Mapar et la PMP, capable de mettre en œuvre la réconciliation nationale et ayant une expérience dans le domaine des relations internationales ». Elle appelle Hery Rajaonarimampianina à désigner un premier ministre qui réponde à ce profil. Même appel de la part de la coalition nationale des organisations des jeunes et étudiants de Madagascar (CNOJEM) qui demande au président de « choisir et de nommer librement un premier ministre capable de collaborer en toute loyauté et franchise avec lui pour le développement national ». Regroupant des jeunes intellectuels, des chômeurs et des étudiants issus des six universités, la CNOJEM rappelle que « Hery Rajaonarimampianina a été élu par les Malgaches en raison de son programme de développement », que le premier ministre a la charge d'exécuter. « Le président de la République doit être libre de son choix et de toute pression dans la nomination du premier ministre », renchérit la fédération nationale contre le chômage (FNC). La fédération soutient le principe du « zéro redoublement au sein du gouvernement » (Aucun des ministres du régime de Transition ne doit être confirmé dans ses fonctions). Les candidats premiers ministrables issus de la diaspora ne sont pas les bienvenus.

01/03 - Le Mapar semble ne plus disposer d'aucune marge de manœuvre pour imposer sa politique et son jeu sur le microcosme politique. Il se déclare disponible pour un dialogue avec sa rivale, la Plateforme majorité Présidentielle (PMP). Christine Razanamahasoa, présidente de l'assemblée nationale, admet qu'il faut trouver un accord sur la désignation du premier ministre. Maharante Jean de Dieu, coordonnateur du Mapar, l'a confirmé peu de temps après. Les dernières décisions de Hery Rajaonarimampianina ont été décisives, particulièrement la mise à l'écart du président de la HCC et de deux de ses membres, ainsi que le rejet de la candidature de Haja Resampa à la primature. Des actes qui ont confirmé le fait que le chef de

l'Etat n'est pas à la solde du Mapar, contraignant ce dernier à céder du terrain. Maharante Jean de Dieu va jusqu'à annoncer que « *le Mapar fera tout pour maintenir son lien avec le chef de l'État* ». Le Mapar, la PMP et le Groupement Parlementaire Spécial (GPS), qui représentent la quasi-totalité des sièges à l'assemblée nationale, semblent désormais s'orienter vers un soutien au président de la République. Le GPS regroupe 25 députés « *indépendants* » qui apportent leur soutien au Mapar d'Andry Rajoelina, aurait d'ailleurs connu une dizaine de ralliements au PMP. Les membres de ce groupement apparaissent pour beaucoup comme des électrons libres qui peuvent consolider un camp ou affaiblir l'autre, ce qui n'est pas rassurant pour la stabilité politique du nouveau pouvoir, juge *Tribune*. Le GPS se place en 3^{ème} position des groupes parlementaires, après la PMP et le Mapar. Aucun groupe ne semble pour l'heure intéressé par la fonction officielle d'opposant. Deux majorités sont pour l'instant en concurrence pour soutenir le nouveau pouvoir, une situation inattendue et paradoxale.

La Gazette regrette que Hery Rajaonarimpinina persiste dans sa volonté d'écarter ceux qui l'ont porté au pouvoir. « *Andry Rajoelina et Hery Rajaonarimampianina vont-ils finir par accorder leurs violons ? Ce dernier sera-t-il déchu de son mandat ou empêché ? Une dissolution de l'assemblée nationale est-elle une option ? Un putsch civil ou militaire est-il en gestation ?* », s'interroge le quotidien. Reproche est fait au nouvel élu de se plier aux conditionnalités de la communauté internationale et de se soumettre aux avis de ses conseillers binationaux ou issus de la diaspora [*le nouveau directeur de cabinet de la présidence est un avocat inscrit au barreau de Paris, Me Rabary-Njaka Henry*].

04/03 - Le Comité pour la réconciliation nationale (CRN) de Zafy Albert estime que Hery Rajaonarimampianina n'est pas obligé de se référer à la Constitution de la IVème République pour désigner son premier ministre. Longtemps muet sur la scène politique, son porte-parole, Tabera Randriamanantsoa, déclare : « *Cette Constitution a été faite pour servir les intérêts d'Andry Rajoelina. En outre, elle n'est pas officiellement reconnue ni sur la scène nationale ni sur la scène internationale. Le taux de participation, lors de cette élection a été faible* ». Le CRN demande au pouvoir de procéder à une nouvelle élection constitutionnelle pour donner plus de chance à l'instauration d'une stabilité politique durable et rétablir les équilibres régionaux. Une Constitution fédérale aurait sa préférence. Il estime que les difficultés politiques actuelles sont dues aux carences des textes sur lesquels ont été organisés les scrutins de 2013. Ceux-ci ont été conçus selon la feuille de route, sous la pression d'une communauté internationale ignorante des spécificités malgaches.

04/03 - Le Mapar n'exclut pas de présenter des candidatures « extra-Mapar » au poste de premier ministre. Les grands partis politiques s'étant désormais regroupés au sein de la Plateforme pour la majorité présidentielle (PMP), le Mapar tente de sauver les meubles en prenant en considération les exigences du président sur le profil du prochain chef de gouvernement. Une concession qui pourrait même conduire à un consensus avec la majorité présidentielle sur le nom du titulaire. De nouveaux noms circulent désormais sur la liste des premiers ministrables.

05/03 - Concertation engagée entre les proches du chef de l'État et des représentants de la plateforme des partisans d'Andry Rajoelina. Jean Omer Beriziky parmi les prétendants au poste de premier ministre. Les critères sur lesquels s'accorder ont été listés. Il serait préférable que ce ne soit pas une femme, une femme occupant désormais la présidence de l'assemblée nationale. Le chef du gouvernement ne devrait pas non plus être originaire des Hautes Terres, mais un Côtier. Le fait que le premier ministre ne soit pas membre du Mapar a également été discuté. Les conseillers présidentiels auraient proposé quelques noms aux représentants de Mapar, parmi lesquels Omer Beriziky, actuel locataire de Mahazoarivo, qui serait en *pole position*. Selon *La Nation*, de sources concordantes affirment que le nom de cet ancien diplomate est sollicité par certaines chancelleries pour diriger le gouvernement. Il bénéficierait d'un large soutien de la communauté internationale, ce qui lui est parfois reproché.

En outre, les noms de Roger Kolo, un proche du président, de Gatien Horace, secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur et membre du SeFaFi, ou encore de José Vianney, auraient été avancés. La répartition des portefeuilles ministériels n'était pas encore été à l'ordre du jour des rencontres. La recomposition de la HCC et la dispersion du Groupe parlementaire spécial (GPS) pourraient avoir conduit les proches d'Andry Rajoelina à adopter des positions plus conciliantes, observe la presse.

La Gazette analyse les atouts de Jean-Omer Beriziky : dans la quête d'un équilibre régional, il correspond au profil recherché car il vient du Nord, alors que le centre de l'île et le Sud ont déjà été gratifiés dans les nominations à la tête des institutions. Second atout : il a bénéficié récemment d'une sorte de satisfecit de Fatma Samoura (PNUD) et de Béatrice Atallah (CENIT). Ce qui conforte ses chances, d'autant que d'autres élections devraient encore survenir dans les prochains mois. Troisième atout : à l'heure où l'on voudrait confier le poste à une personnalité « *neutre* », Jean-Omer Beriziky, qui n'a pas d'étiquette précise, pourrait faire l'affaire. Présenté au départ comme un homme de la mouvance Zafy Albert, il n'a pas été reconnu comme tel par cette entité. Quatrième atout : ayant collaboré durant plus de deux ans avec la Transition, Jean-Omer

Beriziky et Hery Rajaonarimampianina entretiennent de bonnes relations. L'actuel premier ministre aurait pu, comme certains chefs d'institution, se jeter avec succès dans la bataille électorale mais il s'en est abstenu : autre point positif à son actif. Le Mapar n'est pas favorable à la reconduction de Jean-Omer Beriziky. « *On ne dit pas non catégoriquement mais nous pensons qu'il a déjà fait son temps* », explique Jean de Dieu Maharante.

Pour le blogueur Iloniaina Alain, « Hery Rajaonarimampianina semble reprendre la main dans le duel entre lui et l'ancien président de la Transition dans le processus de nomination du premier ministre.

La démarche actuelle pourrait être perçue comme une initiative visant à donner une porte de sortie au Mapar, invité à présenter un premier ministre souhaité par le chef de l'Etat. (...) Les discussions entre les deux camps constituent une avancée dans la mise en place d'un régime qui commence à prendre du temps. Mais la situation reste fragile. Le moindre dérapage pourrait tout remettre en cause. Le Mapar, placé dans une situation moins confortable pour l'instant et contraint de négocier après avoir placé la barre très haute, n'a pas dit son dernier mot. Il n'est pas exclu non plus que Hery Rajaonarimampianina appuie un peu plus là où ça fait mal sur la plateforme de l'ancien président de la Transition pour mieux faire avaler la pilule ».

07/03 - Le professeur Raymond Ranjeva propose au chef de l'Etat de mettre en place un « co-gouvernement » pour sortir de l'impasse concernant la constitution du gouvernement. Chaque ministre serait confié à des « co-ministres » qui seraient jugés à l'aune de leurs actions. Raymond Ranjeva salut la volonté de changement du président Hery Rajaonarimampianina mais il se déclare inquiet de la paralysie actuelle du pouvoir. Il encourage le président à s'atteler rapidement à la réconciliation nationale.

07/03 - Selon Midi, le limogeage d'Augustin Andriamananoro de son poste de président de l'Omert¹ a rompu le dialogue entre Mapar et PMP. Le coordonnateur adjoint de la plate-forme d'Andry Rajoelina fait pression pour prendre sa revanche. Il serait parvenu à convaincre son camp de proposer à nouveau Haja André Resampa au poste de premier ministre. « *Le limogeage d'Augustin Andriamananoro complique le dialogue entre la PMP et le Mapar sur la recherche du futur chef du gouvernement* », concède un dirigeant de la PMP. Roland Jules Etienne aurait néanmoins entamé des négociations avec Mapar afin d'obtenir son soutien.

10/03 - « Les quatre noms de premiers ministrables proposés par le président de la République auraient été rejetés par le Mapar », titre Midi. L'attente se prolonge. Les quatre noms (Kolo Roger, Omer Beriziky, Horace Gatien et Herilanto Raveloarison) proposés par Hery Rajaonarimampianina n'ont pas eu l'aval de la plate-forme d'Andry Rajoelina, qui insiste pour voir désigné Haja André Resampa. Selon le quotidien, une partie de la communauté internationale manœuvrerait pour un schéma qui rappelle celui adopté lors de la désignation du premier ministre du gouvernement de Transition. Andry Rajoelina et ses partisans ont proposé le général Rabotoarison Charles Sylvain, président du CRM. Cet officier de gendarmerie aurait bénéficié du soutien de la France. De l'autre côté, la mouvance Ravalomanana a présenté Botozaza Pierrot, actuellement vice-premier ministre en charge de l'économie et de l'industrie. Ce candidat aurait obtenu l'appui des Etats-Unis et de la SADC.

Les racines de la crise politique de 2009 sont encore bien vivaces. « *Les discussions et chamailleries autour de la nomination du premier ministre montrent que le terreau sur lequel les crises politiques de 1991, 2002, 2009 ont prospéré sont encore vivaces et risquent de plonger de nouveau le pays dans des affrontements entre factions politiques sans objectif autre que d'avoir le contrôle total de l'appareil d'Etat. (...) L'exercice du pouvoir exécutif est paralysé par le fractionnement et l'illisibilité idéologique des factions politiques en présence qui ont conduit à un blocage institutionnel du pays, prélude à un mandat présidentiel ponctué de menaces et invectives d'alliés naturels ou pas, contraire à l'esprit de réconciliation nationale* », peut-on lire dans une tribune libre de Tribune.

11/03 - Nomination du premier ministre : le Mapar pose des conditions à la reprise des négociations.

Les mesures prises par la présidence à l'encontre des personnalités proches de l'ancien président de la Transition ont tout bloqué. « *Le Mapar a fait des concessions. La PMP a riposté par des mesures arrogantes* », déplore Augustin Andriamananoro, coordonnateur adjoint de la plate-forme, qui figure parmi les premières victimes de la présidence. « *Le Mapar a toujours essayé de faciliter les négociations pour que tout le monde sorte par la grande porte. Nous avons observé les procédures en présentant Haja André Resampa. La PMP a demandé à Mapar de présenter une liste des premiers ministrables. Mais quelle fut notre stupéfaction en voyant que c'est la PMP qui nous a soumis une liste. Nous ne voulons pas être une chambre d'enregistrement* », estime l'ancien DG de l'Omert. Avant d'affirmer : « *Reprise des négociations, oui, mais il faut une base aux négociations. Avant de négocier, il faut un climat d'apaisement et de confiance mutuelle. Il*

¹ Office Malagasy d'Etudes et de Régulation des Télécommunications

faut également de l'écoute. Ce qui n'est pas le cas actuellement ». « L'absence de retenue de la part de l'équipe du président est à l'origine de l'impasse actuelle », soutient-il.

12/03 - Le choix du premier ministre prend une connotation régionale. Des comités de soutien représentant une région se sont créés, notamment en faveur de Haja Resampa du Mapar et de Roland Jules Etienne présenté par la PMP. Des natifs de Toliara ont tenu une conférence de presse à au cours de laquelle ils ont annoncé leur soutien au candidat de Mapar, originaire du Menabe. Cette initiative est survenue vingt-quatre heures après l'annonce du Mapar de maintenir la candidature de Haja Resampa à la primature. De leur côté, des natifs de Fianarantsoa et d'Alaotra Mangoro ont exprimé leur soutien au candidat de la PMP, issu de Vohipeno, dans le Sud-Est. Dans le cadre de la nomination du futur locataire de Mahazoarivo, le respect de l'équilibre régional entre le président, natif des Hautes Terres, et le premier ministre, est de plus en plus revendiqué. Hery Rajaonarimampianina pourrait être sensible au respect de l'équilibre régional, estime-t-on.

13/03 - Les ministères quasi-paralysés par l'attente de la nomination du premier ministre. La position des ministres « *sursitaires* » complique le fonctionnement des services publics qui tournent au ralenti. Une situation de flottement sans précédent, écrit *L'Express*. Les décisions et les contacts techniques officiels avec les bailleurs de fonds sont différés. Nombre d'employés de courte durée n'ont ainsi pas touché leur salaire des mois de janvier et février. Toutes les activités nécessitant des dépenses conséquentes sont suspendues et les dépenses de fonctionnement courant ne peuvent plus être assurées. Le retard dans la nomination du premier ministre ne constitue en aucune manière un handicap pour le pays, a indiqué Hery Rajaonarimampianina. Les négociations étant toujours en cours, ce dernier d'indiquer que la nomination du chef du gouvernement nécessite de mûres réflexions et sera officialisée en temps voulu, au retour de son voyage aux Etats-Unis et en France. « *Ce déplacement n'aura aucune répercussion sur la gouvernance au pays* », a-t-il déclaré. Et de rappeler que Madagascar dispose d'un premier ministre, d'un gouvernement et d'institutions qui sont bien en place et qui assureront pleinement leurs responsabilités durant son absence.

14/03 - Omer Beriziky assure l'intérim du président de la République lors de son voyage à l'étranger. Hery Rajaonarimampianina a précisé aux membres du gouvernement qu'il ne le considère plus comme un gouvernement démissionnaire chargé d'expédier les affaires courantes. Il doit, dit-il, travailler comme un nouveau gouvernement mis en place après une élection présidentielle démocratique et libre. Le président a loué l'efficacité des membres du gouvernement d'Omer Beriziky. Gouvernement qui est cependant composé de 7 intérimaires, rappelle *Midi*. Certains commentateurs s'étonnent de cette décision et rappellent que les ministres actuels sont issus d'un savant dosage politique relevant d'une période révolue, celle de la Transition. *La Nation* attend du premier ministre intérimaire du président qu'il profite des pouvoirs qui lui sont conférés pour faire bouger les lignes sur ces questions délicates, notamment celles qui ont trait aux trafics illégaux et au pillage des ressources du pays.

15/03 - Les deux candidats officiellement présentés au poste de premier ministre ont pu se rencontrer, affirme *Midi*. Officiellement, le Mapar persiste à vouloir imposer la candidature de Haja Resampa mais en coulisse, la plate-forme commencerait à céder. Deux rencontres récentes entre Hery Rajaonarimampianina et Andry Rajoelina auraient contribué à débloquer en partiellement la situation. Un tête-à-tête entre Haja Resampa et Jules Etienne a suivi ces rencontres au sommet. Augustin Andriamananoro, coordonnateur national adjoint de la plate-forme d'Andry Rajoelina, a participé aux échanges. On s'orienterait vers la confirmation du choix de la PMP. En contrepartie, le Mapar exigerait l'attribution d'un nombre important de portefeuilles ministériels. Le partage des postes entre Mapar et PMP pourrait s'opérer au détriment de la mouvance Ravalomanana, qui serait évincée de la plate-forme PMP. Une opération qui la condamnerait à se constituer en opposition au nouveau pouvoir.

► **Recomposition politique, opposition, assemblée nationale, HCC**

03/03 - Le remaniement de la HCC permet au chef de l'État d'écarter une menace de destitution. Le maintien du gouvernement Beriziky lui donne du répit. Si la décision de nommer les nouveaux membres de la HCC relevant du quota du chef de l'État a été faite « *dans l'esprit de l'application de l'État de droit* », comme le stipule le communiqué de la présidence, elle n'est pas fortuite par rapport à son bras de fer avec le Mapar. Elle permet tout d'abord de neutraliser une éventuelle tentative de requête pour violation de la Constitution auprès de la HCC, suite au refus du président de nommer Haja Resampa comme premier ministre. Mais en renouvelant les membres de cette cour, le chef de l'État s'ouvre également une plus grande marge de manœuvre sur le terrain juridique, en plaçant ses hommes au sein de l'institution. La retouche de la composition de la HCC apparaît comme un rééquilibrage des forces au profit de la présidence. Celle-ci peut ainsi engager une guerre d'usure avec la plateforme Mapar, proche d'Andry Rajoelina, en laissant traîner la nomination du premier ministre. Hery Rajaonarimampianina a reconnu que sa décision était bien liée à

la question de la nomination du chef de gouvernement. « *C'est pour éviter que des juges dont le mandat a déjà expiré prennent des décisions importantes* », a-t-il admis.

04/03 - Après la défection de 8 députés du groupe GPS, l'ensemble Mapar-GPS ne totalise plus que 67 membres, contre 77 pour la plateforme PMP qui soutient le président de la République. Avec le renfort de ces députés indépendants, la PMP devient le groupe parlementaire majoritaire à l'assemblée nationale. Le rapport de forces s'étant inversé en faveur du pouvoir, la nouvelle donne pourrait ouvrir la voie à une dissolution du bureau permanent pour cause de non-respect des textes réglementaires par le Mapar. La PMP demande à cet effet la tenue d'une session parlementaire extraordinaire.

05/03 - « Depuis un mois et demi, Hery Rajaonarimampianina gouverne seul, sans aucun contre-pouvoir », dénonce La Gazette. Le premier ministre n'est toujours pas nommé au terme d'un long débat inutile sur l'interprétation de l'article 54 de la Constitution. Le parlement dont les fonctions sont assurées par l'assemblée nationale, est en vacance après la brève session extraordinaire consacrée à la constitution de son bureau permanent, dont l'existence est remise en cause devant le Conseil d'Etat. La HCC a été décapitée avec, dans son sillage, le limogeage de deux autres membres. Les activités du président donnent lieu à diverses supputations, en l'absence de communication officielle. Il aurait effectué récemment un déplacement privé à Maurice mais selon certaines sources, il se serait rendu à Singapour, voire en Malaisie, pour rencontrer des dirigeants de China Sonangol, qui négocieraient de gros contrats miniers avec le nouveau pouvoir. Le quotidien écrit : « *En l'absence d'un gouvernement légitime, Madagascar est gouverné par une dizaine de personnes installées à Ambohitsorohitra* ». Huit conseillers spéciaux ont été nommés par décret le 8 février : Henry Rabary-Njaka, Rivo Rakotovo, Jaobarison Randrianavony, Rachid Mohamed, Nicole Andrianarivoson, Herisoa Razanadrakoto, Paul Rabary, James Andrianalisoa. Henry Rabary-Njaka a été promu directeur de cabinet.

08/03 - Le sort de Christine Razanamahasoa à la tête de l'assemblée nationale est entre les mains du Conseil d'État où un recours en annulation de l'élection des membres du bureau permanent a été déposé. L'idée de négociations, en vue de refaire les élections du bureau commence à faire son chemin. « *Lorsque le Mapar aura fini par s'entendre avec le président sur l'identité du premier ministre, il faudra procéder au remplacement des membres du bureau permanent et des présidents de commissions pour que l'assemblée ne soit pas verrouillée par une seule entité. Si les discussions aboutissent, nous pouvons envisager de retirer notre requête auprès du Conseil d'Etat* », déclare Benja Urbain Andriatsizehena, député du parti présidentiel VPM-MMM. Du côté du Mapar, on se veut ouvert à toute discussion. « *L'élection des membres du bureau permanent et des présidents de commission s'est fait dans la légalité, mais nous n'avons rien contre les discussions si cela est nécessaire* », souligne la présidente de l'assemblée nationale. Des tentatives de rapprochement auraient déjà été engagées entre les parties, l'objectif étant de négocier des clés de répartition des départements ministériels, mais aussi de la direction de la chambre basse. La destitution des membres du bureau permanent pourrait également être une option, mais la PMP affirme ne pas vouloir aller jusque-là. « *Nous pourrions le faire si nous le voulions* », lance Benja Urbain Andriatsizehena. « *Nous avons montré que nous pouvons réunir le nombre nécessaire de députés* », ajoute-t-il. La destitution pourrait se décider par un vote qualifié des 2/3. L'éventualité d'un rejet pour incompétence de la chambre administrative n'est pas exclue. La PMP a également soulevé une exception d'inconstitutionnalité pour amener la cour administrative à saisir la HCC mais la situation de paralysie dans laquelle cette dernière se trouve retarderait davantage une décision.

12/03 - La PMP se tourne vers la HCC pour contrôle de constitutionnalité du projet de règlement intérieur de l'assemblée nationale. Une démarche qui pourrait se heurter à la paralysie de la cour. Le « *projet* » de règlement intérieur avait servi de base légale pour l'élection de la présidente et des membres du bureau permanent. Le recours déposé entrerait, en outre, dans une stratégie de la PMP pour obtenir gain de cause auprès du Conseil d'État. La plateforme a, en effet, saisi la cour administrative pour annulation des élections au sein de l'assemblée nationale, assortie d'une exception d'inconstitutionnalité pour amener la cour à saisir la HCC. Dans l'éventualité où la HCC déclarait le texte inconstitutionnel, cela pourrait faire pencher la décision du Conseil d'État en faveur de la PMP. « *J'estime que la démarche de la PMP, près d'un mois après les élections, est malvenue* », a rétorqué Christine Razanamahasoa, présidente de la chambre basse, qui soutient qu'« *un contrôle de constitutionnalité ne devrait pas avoir lieu car, ce projet de règlement jouit d'une présomption de constitutionnalité* ». Elle met l'accent sur le fait que « *cette élection est un acte parlementaire. Aussi, l'exécutif et la justice ne devraient pas interférer, par respect de la séparation des pouvoirs* ». Le conseil des ministres du 27 février a décidé le remplacement des trois membres de la HCC entrant dans le quota présidentiel. Certains observateurs considèrent cette initiative comme une manœuvre du président visant à verrouiller la HCC et à éviter ainsi une éventuelle démarche à son encontre. « *Les anciens membres peuvent continuer à exercer jusqu'à la prestation de serment de leurs remplaçants* », a soutenu Me Razafimantsoa. L'éventualité que la HCC, en sa composition actuelle, statue sur la requête de la PMP risque d'ouvrir une brèche dans la stratégie du président. Cela pourrait entraîner les partisans d'Andry Ra-

joelina (Mapar) à revoir leur stratégie. Ces derniers qui, jusqu'ici, n'envisageaient pas de s'en remettre à la HCC, notamment sur le sujet de la nomination du premier ministre.

13/03 - Le CSM reporte les élections de ses trois nouveaux représentants au sein de la HCC. Un report qui ferait suite à une demande du président de la République. Les trois nouveaux membres nommés sur le quota présidentiel ont prêté serment mais l'élection des deux membres issus de l'assemblée nationale n'est pas à l'ordre du jour, pas plus que celle des deux représentants du Sénat, institution qui n'est pas encore en place. Seul le conseil supérieur de la magistrature (CSM) serait en mesure de désigner ses trois représentants, il a d'ailleurs lancé un appel à candidature pour une élection prévue le 20 mars mais le président de la République lui a demandé de différer celle-ci. Une information confirmée par Marius Arnaud Auguste, président du SMM, qui a défendu l'initiative du chef de l'État par le fait que ce dernier n'aurait pas été mis au courant de l'appel à candidature alors qu'il est le président de droit du CSM, avec voix prépondérante. Étant en partance pour les États-Unis, il ne sera pas à Madagascar le 20 mars. Des magistrats avancent l'hypothèse que l'exécutif voudrait attendre l'entrée en fonction du nouveau garde des sceaux du nouveau gouvernement pour procéder à l'élection des deux membres de la HCC, ou encore le renouvellement des membres du CSM prévu en mai. « *Désormais, nous pouvons reprendre le travail, car nous remplissons le quorum de six magistrats requis par la loi* », s'est réjoui Auguste Andriamanandraibe, doyen des membres de la HCC, qui a fait prêter serment à ses trois nouveaux pairs. Tant que la HCC n'aurait pas été entièrement recomposée, aucun des avis qu'elle émettra ne devrait avoir de poids, argumente en revanche la présidente de l'assemblée nationale. La configuration actuelle de la HCC est sans précédent, reconnaît un magistrat. Le premier dossier chaud qui attend la HCC sert la requête pour contrôle de constitutionnalité du projet de règlement intérieur de l'assemblée nationale, déposée par la PMP.

14/03 - Christine Razanamahasoa, présidente de l'assemblée nationale, met en garde la HCC : la procédure engagée par la PMP visant à invalider l'élection du bureau permanent fait courir un danger à la stabilité de l'institution qu'elle préside. D'après le président de l'assemblée nationale, la HCC aurait reçu l'ordre de ne pas l'inviter à la cérémonie d'investiture des trois nouveaux membres de cette cour. « *Cette omission laisse déjà préjuger la décision de la HCC quant à la requête déposée par la Plateforme pour la Majorité Présidentielle* », selon Christine Razanamahasoa.

L'Express écrit au sujet de l'exclusion de la présidente de l'assemblée nationale de la cérémonie de prestation de serment des nouveaux membres de la HCC : « *Razanamahaso est en train de payer la note d'une ripaille de Mapar, qui a tout pris y compris les miettes à Tsimbazaza. Un verrouillage impitoyable qui laisse peu de place aux débats démocratiques à l'assemblée nationale. Depuis, un bras de fer juridique est engagé. (...) Toutes les pratiques malsaines de la Transition se retournent aujourd'hui contre le Mapar. (...) La dérive totalitaire rôde autour de la IVème République comme elle avait sonné le tocsin au régime Ravalomanana* »

► Diplomatie, coopération

07/03 - Le président malgache invité à Bruxelles début avril, annonce La LOI. Lors d'une réunion du groupe d'amitié UE-Madagascar, au parlement européen, le 4 mars, le directeur pour l'Afrique orientale et australe du service européen d'action extérieure, Koen Vervaeke, qui rentrait d'une mission à Antananarivo, a indiqué avoir invité Hery Rajaonarimampianina à assister au sommet UE-Afrique des 2 et 3 avril à Bruxelles. Des rencontres y sont prévues avec José Manuel Barroso et le président du Conseil de l'UE. Répondant à la question d'un eurodéputé à propos de Marc Ravalomanana, Koen Vervaeke a affirmé que sa place « *est à Madagascar* » tout en précisant qu'« *il faut prendre le temps pour que son retour se fasse en bon ordre* ». Au cours de la réunion, animée par le président du groupe d'amitié, l'eurodéputé français UMP, Philippe Boulland, à laquelle assistait aussi l'eurodéputée EELV Michèle Rivasi, les élus européens ont insisté auprès des représentants malgaches sur l'impérieuse nécessité de désigner rapidement un premier ministre. Cette désignation, et la mise en place d'un gouvernement permettrait l'ouverture complète des vannes de l'aide au titre des 10ème et 11ème FED, en plus des 70 millions d'euros prévus pour appuyer la nouvelle administration malgache.

09/03 - « Hery Rajaonarimampianina : sans gouvernement légitime, sans financement... », titre La Gazette. « *La matrice européenne relative à la reprise des relations avec l'Etat malgache stipule que les sanctions contre la Grande île ne seront levées qu'après la mise en place d'un gouvernement élu. En jouant à la guerre d'usure avec le groupement Mapar quant à la nomination du premier ministre, Hery Rajaonarimampianina repousse à une date indéterminée la reprise du dialogue politique avec les partenaires sur le déblocage des fonds nécessaires pour la relance de l'économie et la reconstruction des infrastructures (routes, sociales...). Son incapacité à désigner un premier ministre et à former un gouvernement sera interprétée comme une faiblesse par les Occidentaux. Si aucun gouvernement n'est formé avant la fin de ce mois, le président reviendra du sommet Union européenne-Afrique des 2 et 3 avril les mains vides* », écrit le quotidien, qui note que jusqu'à présent ce sont les Chinois qui sont venus à la rescousse de Hery Rajaona-

rimampianina, encore privé d'aide extérieure. Le vice-ministre chinois Zhang Min en déplacement à Antananarivo et la délégation d'opérateurs économiques de China Sonangol ont apporté de l'argent facile pour le pouvoir en place, affirme le journal.

11/03 - Hery Rajaonarimampianina va se rendre à Washington et à New-York. Il est attendu dans la capitale fédérale le 18 mars pour un entretien avec la directrice générale du FMI, Christine Lagarde. Il rencontrera également le président de la Banque mondiale ainsi que le directeur du SFI. Il sera ensuite reçu par Susan Rice, conseillère à la sécurité nationale auprès de la Maison Blanche ou par Linda Thomas Greenfield, secrétaire d'Etat adjointe chargée des affaires africaines au département d'Etat. Le retour de Madagascar parmi les pays bénéficiaires de l'Agoa sera l'un des dossiers majeurs que le président compte aborder avec les responsables américains. Il recevra à son hôtel des représentants d'Exxon Mobil, qui offriront un dîner à la délégation présidentielle ainsi qu'aux membres de la diaspora malgache forte de 35 membres travaillant aux Nations unies et auprès des institutions de Bretton Woods. Avant de rejoindre Washington, Hery Rajaonarimampianina se rendra à New York où il sera reçu par le secrétaire général des Nations unies. Il recevra ensuite à son hôtel, Helen Clark, administrateur du PNUD. Pour *L'Express*, il pourrait profiter de ces rencontres pour expliquer les raisons du blocage de la nomination du premier ministre et de la formation du nouveau gouvernement, qui préoccupe la communauté internationale et l'empêche pour l'instant de normaliser sa coopération avec Madagascar. Sur la route du retour, le président fera escale à Paris, où une rencontre est déjà programmée avec le SG de l'OIF.

« **Le voyage du président aux Etats-Unis financé par le géant pétrolier américain Exxon Mobil** », se risque à écrire *La Gazette*, qui rappelle que, sous la transition, la compagnie américaine a été malmenée par le régime. Elle serait revenue en force à l'approche des présidentielles pour jeter son dévolu sur Hery Rajaonarimampianina. Le quotidien craint que les relations du nouveau pouvoir avec des sociétés américaines et chinoises, ne portent préjudice au rétablissement de relations de confiance avec les grands bailleurs de fonds traditionnels.

► Divers

06/03 - Des travaux herculéens attendent Ny Hasina Andriamanjato, nouveau PDS d'Antananarivo, qui s'engage à réaliser la rénovation de la ville en deux mois seulement. Après le père, le fils. Le pasteur Andriamanjato Richard a été le député-maire inamovible de la capitale de 1959 à 1975. Son fils, Ny Hasina Andriamanjato, prendra les rênes de la Ville des Mille après la démission, il a quelques mois, d'Edgard Razafindravahy qui s'était porté candidat à la présidentielle. Selon les échéanciers de la CENIT, les élections communales devraient avoir lieu vers le mois d'octobre. Ny Hasina Andriamanjato, actuellement ministre des télécommunications, et ministre du tourisme par intérim, a déjà été un candidat malheureux à la mairie d'Antananarivo en 1999. Il avait été battu par Marc Ravalomanana. La mission qui l'attend sera très difficile. Le visage de la capitale est profondément marqué par toutes sortes de gabegies. La gestion calamiteuse des ordures est l'un des symboles de cette décadence de la Ville des Mille. Le manque de moyens chronique, la mauvaise gestion des biens, ont terni durablement l'image de la ville. *La Nation* se montre critique face à cette nomination qu'il qualifie « d'affaire de famille ». Ny Hasina Andriamanjato est le cousin germain de Hajo Andrianainarivelo, l'influent ancien vice-premier ministre d'Andry Rajoelina. Il est aussi un beau-frère du général Roger Ralala, actuel secrétaire général de la présidence. De plus, l'actuel directeur de cabinet de la commune d'Antananarivo, le colonel Dominique Ralala, que le nouveau PDS ne compte pas limoger, est le frère cadet du général Roger Ralala. Le quotidien en conclut que cette nomination perpétue les anciennes pratiques et ne permettra pas à la capitale de redresser ses finances et de résoudre les graves problèmes de gestion qui l'affectent et l'ont fait sombrer dans l'anarchie.

11/03 - Malgré le manque cruel de moyens financiers, le nouveau PDS de la capitale croit à l'appui divin. « *Malgré le manque de moyens, nous ne devrions pas toujours dépendre des autres. Jésus Christ a pu nourrir plus de 5.000 familles avec cinq pains et deux poissons. Nous devrions savoir bien gérer le peu de moyens à notre disposition. (...) Il y a une différence pour un dirigeant qui croit en Dieu* », avance-t-il.

10/03 - Annick Ratsiraka, fille cadette de l'amiral, en orbite pour la présidentielle de 2018 ? Pour *La Gazette*, certains signes ne trompent pas. Après avoir été nommée secrétaire administratif de l'Arema en juin dernier, elle semble actuellement prendre de l'ascendant sur l'ancien parti présidentiel. Pris par leurs occupations professionnelles ou familiales, les autres enfants de l'amiral, Olga, Sophie et Xavier, ne quittent guère Paris. C'est Annick qui se montre disponible et qui, par exemple, a accompagné le couple Ratsiraka lors des négociations de sortie de crise de ces dernières années dans diverses capitales africaines. Dès 1997, Didier Ratsiraka avait déjà préparé sa fille aux plus hautes fonctions, la nommant par exemple coordonnatrice des Jeux des Iles de l'Océan Indien, conseiller technique au ministère de l'aménagement du territoire ou membre du conseil d'administration d'Air Madagascar.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

01/03 - Droits de l'homme : la Transition sévèrement épinglée par le département d'Etat américain dans son rapport 2013². « Parmi les abus des droits de l'homme les plus importants, on cite l'incapacité du gouvernement de Transition à assurer l'Etat de droit, ce qui a occasionné des abus par les forces de l'ordre, y compris des assassinats arbitraires, et la vindicte populaire. Le régime de fait n'a pris aucune mesure pour poursuivre ou punir les responsables qui ont commis des abus, et l'impunité demeure un problème », selon le résumé de ce rapport. Le document met notamment en exergue les conditions de vie dans les 82 prisons et centres de détention, les arrestations et détentions arbitraires. « Nous exhortons les forces vives à mettre en priorité l'avenir du peuple Malagasy et de travailler ensemble pour le retour à l'Etat de droit garantissant le respect des droits de l'homme et le retour du pays sur la voie de la stabilité politique et économique », déclare Éric Wong, chargé d'affaires de l'ambassade américaine, lors de la publication de ce rapport. Le respect des droits de l'homme fait partie des critères pour le retour de Madagascar parmi les pays bénéficiaires de l'AGO. « Le discours du nouveau président élu démocratiquement, prenant comme priorité le respect des droits de l'homme, l'Etat de droit et la bonne gouvernance, constitue pour Madagascar une opportunité », stipule le communiqué de l'ambassade. La sévérité de ce rapport n'a pas surpris les observateurs : les Etats-Unis ne se sont pas privés ces dernières années de dénoncer en toutes circonstances les atteintes aux droits humains perpétrés selon eux par le régime de Transition, alors que les grandes ONG internationales de défense de droits de l'homme sont redevenues étonnement silencieuses.

► Pauvreté, atteinte des OMD

05/03 - Le Père Pedro invite les nouveaux dirigeants à changer de stratégie de lutte contre la pauvreté. « Il faut mettre fin aux séries de réunion, de plateformes de tout genre, organisées par différentes entités, ministères et ONG. Il est temps de lutter au milieu des pauvres », déclare-t-il, condamnant tout particulièrement les projets élaborés à l'extérieur et qui ont été parachutés à Madagascar par les régimes successifs. Il souligne également la nécessité d'une prise de responsabilité des personnes démunies. « Il faut réveiller la confiance chez les pauvres qui se sont réfugiés dans la pauvreté. Il faut les choquer, leur rappeler qu'ils détiennent des ressources, et les faire travailler. Il ne faut pas se substituer aux pauvres », martèle-t-il.

11/03 - 83% des citoyens vivent dans des taudis, d'après l'enquête de suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La location d'une habitation décente n'est plus à la portée d'une large majorité des citoyens. Des gens qui ont pu louer un deux chambres à 60.000 Ar avant la crise, sont obligés de se rabattre sur une pièce étriquée à 30.000 Ar voire à 20.000 Ar, sans eau ni électricité et souvent située dans des quartiers gravement insalubres et non sécurisés.

14/03 - Il faut 200 millions de dollars par an pour que chaque Malgache puisse accéder à l'eau potable et que les maladies des mains sales ne figurent plus dans le top 5 des causes d'hospitalisation d'ici une dizaine d'années. Actuellement, 60% des 40 millions de dollars investis pour financer l'accès à l'eau potable et la promotion de l'assainissement est assurée par les bailleurs de fonds. Cette manne financière pourrait ne pas être reconduite, s'alarme la coalition Diorano-Wash qui regroupe deux cents entités, avec les ministères de l'eau, de la santé publique et de l'éducation nationale. Les membres de la coalition souhaitent que le nouveau président réaffirme son engagement pour atteindre cet objectif en 2025. La mise en place de pipelines, afin d'acheminer l'eau depuis la région Anosy vers l'Androy est revendiquée mais la technologie fait défaut, de même pour la région de Melaky, indique le secrétaire exécutif de la coalition.

► Santé publique, handicap

07/03 - Madagascar n'a pas encore ratifié la convention internationale afférente aux personnes handicapées. « Le droit des personnes handicapées est très fragile, voire inexistant. La preuve, lors des élections présidentielles et législatives de 2013, les aveugles n'ont pas pu voter, tout comme les handicapés physiques, d'autant plus que les infrastructures ne leur ont pas permis de faire usage de ce droit de citoyen », déclare la vice-présidente des femmes handicapées (AFHAM). « Si cette convention internationale était ratifiée, on aurait plus d'accessibilité en matière d'infrastructures, il y aurait des quotas en faveur des handicapées au sein des institutions et des entreprises, celles-ci auraient également plus d'autonomie », ajoute-t-elle.

► Gouvernance, insécurité, forces armées, justice, amnistie

² Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/38/10/448497/94218773.pdf>

04/03 - Gouvernance administrative : mauvais points pour l'administration publique malgache. Politisation, lourdeur administrative et mauvaise qualité de service, corruption, absentéisme, l'administration publique malgache est rongée par des maux que les régimes successifs n'ont pas réussi éradiquer. L'état des lieux de la gouvernance administrative réalisé par le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI) dans le cadre de l'élaboration du document d'orientation stratégique sur la gouvernance à Madagascar est la confirmation de ce que vivent quotidiennement les administrés. Tous ces dysfonctionnements sont à l'origine d'une perte de confiance des administrés en l'appareil étatique. La corruption touche plus de la moitié des administrés qui ont recours aux services des agents de l'Etat. 20% estiment que cette pratique est le seul moyen d'obtenir satisfaction. La gestion des ressources humaines s'apparente davantage à une gestion de personnel qu'à une gestion des ressources humaines de l'Etat. Le CIS déplore également le déclin de la notion de haute fonction publique et le corporatisme des corps de fonctionnaires. La culture du résultat, fondée sur la notion de programme et de mission, est ignorée.

01/03 - Le rapport annuel 2013 du département d'Etat américain sur les droits de l'homme dénonce le comportement des forces de l'ordre « *Bien qu'aucune statistique officielle ne soit disponible, divers rapports de la presse pendant l'année, ont indiqué que des officiers de la loi auraient abattu par balle au moins 260 suspects criminels, par rapport aux 100 cas estimés en 2012* », dénonce le document.

12/03 - Le député Jean-Jacques Rabenirina appelle au renforcement de la lutte contre l'insécurité en zone rurale. Il déplore que faute de bovidés, les dahalo procèdent, à Betioky Atsimo, à des prises d'otage. Ils s'attaquent ces temps-ci à des enfants et des femmes et réclament des rançons par téléphone.

14/03 - Les actions de sécurisation des zones touristiques, à commencer par Nosy-Be, ont été fructueuses, selon le gouvernement, qui annonce que trois dangereux malfaiteurs récidivistes ont été abattus par les forces de l'ordre. De nombreuses arrestations ont été réalisées, des proxénètes interpellés. Des patrouilles contrôlent les bars fréquentés par des mineurs et des étrangers.

01/03 - Le Conseil supérieur de l'intégrité (CSI) élabore un outil pour restaurer l'autorité de l'État à tous les niveaux. Le document d'orientation stratégique (DOS) présenté à la presse a pour objectif de définir et de mettre en place les comportements que doivent adopter les structures et les personnes qui exercent l'autorité de l'État. Leurs capacités doivent être renforcées dans différents secteurs et à divers niveaux (justice, recettes minières...), afin d'assurer un développement durable. Le DOS sera présenté au gouvernement.

04/03 - Le président du CRM, Charles Rabotoarison, lance un nouvel appel à la mise en place du Fonds national de solidarité (FNS) destiné à indemniser les victimes des préjudices causés par les crises politiques de 2002 et 2009. « *L'attribution d'une amnistie sans réparation et sans indemnisation est incomplète. Nous lançons donc un appel à la communauté internationale et au nouveau président de mettre en place le FNS prochainement* », a-t-il souligné.

05/03 - Le nouveau régime promet la mise en place d'un État de droit. Des proches du pouvoir de Transition pourraient avoir à rendre des comptes. « *Il y a eu des plaintes contre certaines hautes personnalités. Elles ont pu échapper à la justice après l'intervention du régime de la Transition* », a révélé Marius Auguste Arnaud, président du Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) lors d'un entretien privé rapporté par *L'Express*. La liste des affaires douteuses enregistrées pendant la période transitoire et passées entre les mains de la justice est longue mais du fait des pressions politiques et de la corruption, les affaires ont été étouffées. L'affaire Patrick Zakariasy, ce notable qui avait eu le courage de dénoncer à la presse le trafic illicite de bois de rose, en révélant l'identité du présumé cerveau, a écopé d'une peine de deux ans d'emprisonnement ferme et d'une amende de 200.000 Ar pour faux et usage de faux et diffamation publique. Or la réalité actuelle donne raison à Patrick Zakariasy et tort à la justice, estiment les observateurs. Le notable pourrait être à nouveau entendu par la justice.

14/03 - Une sorcière présumée lynchée à mort. La septuagénaire, souffrant de troubles mentaux, a été ligotée et tabassée à mort. Elle s'était échappée de la maison de son frère qui l'avait prise sous sa protection. Aucun des auteurs de cet homicide n'a été arrêté.

Une cinquantaine de dahalo armés de fusils se sont mesurés à la gendarmerie à Andosira Befotaka. Treize morts sont dénombrés dans les rangs des malfaiteurs.

Cinq dahalo ont été abattus dans le cadre d'une opération menée par les éléments de la gendarmerie de la région Melaky, 254 têtes de bovidés ont pu être récupérées.

06/03 - Augustin Andriamananoro, directeur général par intérim de l'Office Malagasy d'Etudes et de Régulation des Télécommunications (Omert) démis de ses fonctions. Le vice-président de Mapar figu-

rait parmi les très proches d'Andry Rajoelina. Son limogeage était attendu mais il confirme la volonté de Hery Rajaonarimampianina de tourner la page de la Transition. Augustin Andriamananoro est à l'origine de la fermeture de plusieurs stations audiovisuelles d'opposition. Pour *Madagate*, « *Ce n'est plus une chasse aux sorcières mais une purge qui s'annonce systématique et qui met en danger les fondements même de la démocratie* ». Le site pro-Rajoelina rappelle qu'Augustin Andriamananoro a été l'un des piliers de la révolution orange sur la Place du 13-Mai et qu'il s'est beaucoup investi pour que le candidat Rajaonarimampianina soit élu.

La LOI note que le limogeage par Hery Rajaonarimampianina du directeur général de l'Omert, Augustin Andriamananoro va peut-être redonner espoir aux actionnaires de Madamobile (Emirats arabes unis). En avril 2012, l'Omert avait décidé la fermeture de cette société de téléphonie mobile qui opérait sous le nom de Life. Cette décision était encore saluée récemment par le directeur de Télécom Malagasy (Telma) et par son homologue d'Orange Madagascar.

05/03 - Le procureur général auprès de la Cour d'appel, Jacques Randrianasolo, se veut implacable et catégorique au sujet de l'application effective de la condamnation de Marc Ravalomanana en 2010. Il rappelle que l'ancien président devra être arrêté dès son retour à Madagascar. « *La justice malgache l'a condamné, et la sentence doit être exécutée* », déclare-t-il.

14/03 - Le retour de Marc Ravalomanana devra attendre la formation du nouveau gouvernement. Manandafy Rakotonirina, qui est régulièrement en contact avec l'exilé d'Afrique du Sud, confirme que l'ancien président soutient le nouvel élu. Il l'affirme, « *c'est Marc Ravalomanana en personne qui a donné l'ordre à la mouvance de soutenir Hery Rajaonarimampianina, car c'est le meilleur moyen pour lui d'obtenir l'autorisation de retourner à Madagascar après des années d'exil. (...) Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina se sont déjà entretenus et ont convenu de la mise en œuvre de ce retour au pays, un retour qui ne pourra toutefois pas se faire à n'importe quel moment ou dans n'importe quelle condition* ». Manandafy Rakotonirina est persuadé que « *le retour au pays de Marc Ravalomanana devra attendre la mise en place du nouveau gouvernement* ». Le leader du MFM reconnaît que toutes les conditions ne sont pas encore remplies, notamment au niveau de la justice et des forces de l'ordre, qui l'attendent de pied ferme pour mettre à exécution le mandat d'arrêt. Seul un nouveau gouvernement nommé par Hery Rajaonarimampianina aura la capacité d'imposer ses décisions.

07/03 - James Andrianalisoa, nouveau président de l'aviation civile de Madagascar (ACM) : les Notam (NOte To AirMen) délivrés pendant la période transitoire n'étaient pas été conformes à la norme internationale. La famille Ravalomanana a été la cible principale de ces interdictions. Une déclaration qui a ravi le camp de l'ancien président, qui peut à nouveau entrevoir le retour au pays de son chef de file. Ce retour pourrait faire l'objet de négociation avec le chef de l'Etat. Resterait à trouver une solution pour suspendre le mandat d'arrêt qui pèse contre lui. La majorité des hauts responsables des forces de l'ordre, piliers du régime d'Andry Rajoelina, sont toujours en fonction et feront pression pour ne pas lâcher du lest. L'entente actuellement observée entre la mouvance Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina pourrait cependant faire bouger les lignes, au nom de la réconciliation nationale.

07/03 - Le combat pour la libération des prisonniers politiques mené par l'association « Vondrona Tia Tanindrazana », conduite par Me Lalanoro Rabemananjara se poursuit. Une lettre ouverte a été adressée en ce sens à Hery Rajaonarimampianina au mois de février. 10 personnalités seraient toujours écrouées à Tsiafahy et à Antanimora pour les affaires « *7 février 2009* », « *FIGN* », « *BANI* », « *tentative d'assassinat sur la personne d'Andry Rajoelina et consorts en 2012* ». Sont notamment cités par l'association les noms du général Jean Heriniaina Raoelina, des colonels Assolant Coutiti, Raymond Andrianjafy, Laurent Jadifara, Andriamihoatra, du lieutenant Jean Claudio Tombo, des adjudants Hery Liva Ramahalison et Fikisy Lydie, du caporal Rabetafika, ainsi que de Hery Judicaël Ramandry. « *Leur incarcération est due uniquement à des opinions non conformes à celles du pouvoir de fait (la HAT). Ils ont subi presque 4 années de tortures morales et physiques en prison. Ce sont des victimes car aucune preuve tangible n'avait confirmé leur culpabilité* », peut-on lire dans ce courrier.

13/03 - Nouvel appel à des mesures d'amnistie. Les proches du général Raoelina demandent à ce que ce dernier ainsi que les autres prisonniers politiques qui sont toujours en détention bénéficient des mesures d'amnistie.

14/03 - Six détenus politiques ont bénéficié d'une amnistie sur requête. Il s'agit de David Ratsimbazafy, Joseph Elire Rabemanjara, Rodolphe Andriampenomanana, Tovohery Ramambasoa, Manoela Ralaimampisainarinony et du lieutenant-colonel Jaonary Théodore. Une vingtaine de détenus attendent encore leur libération. La majorité d'entre eux sont des militaires impliqués dans différentes tentatives de mutinerie. En outre, d'autres individus qui ont déjà bénéficié d'une amnistie se trouvent encore derrière les barreaux. « *Il y a eu cette fameuse loi sortie de nulle part par l'ancien ministre de la justice de la Transition, empêchant ces*

individus de retrouver leur liberté », a regretté Manoela Ralaimampisainariny. Il a appelé le président à réexaminer leur situation.

11/03 - Le syndicat des magistrats (SMM) souhaite une refonte du conseil supérieur de la magistrature (CSM). Il revendique une réforme de la Constitution qui exclurait le président de la République et le ministre de la justice de la composition du CSM. Il préconise également une meilleure représentativité de tous les corps de l'appareil judiciaire au sein du CSM.

13/03 - Pour faire face au manque de moyens des établissements pénitentiaires, le ministère de la justice veut réactiver les « camps pénaux ». *« Le camp pénal a pour objet d'exploiter les champs de culture dont dispose un centre de détention. On pourra y faire travailler les détenus à qui on a confiance. Ces derniers bénéficieront d'une partie du profit et le reste reviendra au fonctionnement du centre de détention, propriétaire du terrain. De même chez les femmes détenues, des projets de confection ou d'artisanat pourront assurer leur survie »,* explique le secrétaire général du ministère. L'administration pénitentiaire ne peut assurer plus d'un repas quotidien de manioc aux détenus. La survie des détenus dépend souvent des dons reçus d'ONG, fréquemment d'origine confessionnelle.

► Droits des femmes et des enfants, esclavage moderne

01/03 - Le rapport annuel du département d'Etat américain sur les droits de l'homme³ s'attarde longuement sur la situation des employées de maison expatriées dans les pays du Golfe. Le ministère du travail et de la fonction publique est responsable de la réglementation des agences de placement et de l'approbation de l'émigration de chaque travailleur, rappelle-t-il, avant d'estimer qu'une complicité du ministère existe dans la traite des personnes, par défaut de surveillance efficace de ces agences et dans son incapacité à protéger les victimes. *« Malgré la nature généralisée de la corruption et la complicité de responsables gouvernementaux dans les cas de traite des personnes, le gouvernement de fait n'a ni enquêté, ni poursuivi les responsables qui ont été des auteurs de tels crimes, depuis le dernier rapport. Le gouvernement a aussi manqué d'identifier et de référer les victimes à des services de protection, et n'a pas soutenu les ONG qui offrent de tels services »,* dénonce le rapport.

La dépouille d'une employée de maison expatriée en Arabie Saoudite attendue fin mars. L'agence de placement, recherchée par le ministère du travail et de la fonction publique, qui a envoyé l'employée à Riyad, aurait accepté de prendre en charge financièrement le rapatriement. Les autorités ont décidé de procéder à une autopsie.

10 travailleuses malgaches, ayant subi toutes formes de violences, se trouvent à l'ambassade malgache en Arabie Saoudite et attendent d'être rapatriées.

03/03 - Une jeune femme malgache vendue en Chine à un handicapé au titre d'« épouse ». Cette jeune femme a été embauchée à Madagascar en septembre 2013 par une agence de placement avec la promesse d'un emploi domestique ou de serveuse. La responsable du syndicat professionnel des travailleurs sociaux (SPDTS), Norotiana Jeannoda, a réuni la presse avec une expatriée rentrée de Chine qui a témoigné de son calvaire. Selon ses dires, deux jeunes femmes ont été vendues, l'une 55.000 Yuans (21 millions Ar) et l'autre à 60.000 Yuans (23 millions Ar). Treize femmes expatriées en Chine attendraient de pouvoir rentrer au pays. Selon les dires de la présidente du SPDTS, les jeunes femmes Malgaches vendues aux Chinois n'ont pas le droit de fréquenter le monde extérieur. Et rares sont les moments où elles peuvent communiquer au téléphone avec leur famille. Les agences de placement forcent les jeunes femmes Malgaches à avoir des enfants avec ces Chinois, dans le cas contraire, elles doivent payer la somme de 40 millions Ar pour retrouver leur liberté et retourner à Madagascar. L'expatriée de retour de Chine qui a livré son témoignage a dû rester 4 semaines sous la protection de l'ambassade avant de pouvoir rentrer au pays. D'août 2013 à février 2014, 223 jeunes femmes malgaches ayant travaillé en qualité de domestiques dans divers pays étrangers ont regagné le pays. 95 d'entre elles ont été prises en charge par le SPDTS. Le directeur général de l'emploi, du travail et des lois sociales, Samuelson Ramanitrinony, a tenu à faire la mise au point suivante : *« Les deux femmes responsables de l'envoi des travailleuses Malgaches en Chine n'ont pas bénéficié d'un agrément au sein du ministère de la fonction publique. Puisqu'elles ne disposent pas d'agence de placement, elles ont recruté les victimes par le biais du réseau social Facebook ».* Il ajoute que le ministère de la sécurité intérieure se doit de lancer des avis de recherche pour poursuivre ces intermédiaires.

³ ³ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/38/10/448497/94218773.pdf>

Un Sri-Lankais responsable de l'envoi de jeunes femmes malgaches dans des pays arabes a été arrêté. Il organisait toutes les procédures relatives à l'émigration pour 2 à 5 millions Ar. Une vingtaine de jeunes femmes, toutes originaires des régions côtières, étaient en train de régler les détails à son domicile à l'heure où les forces de l'ordre ont débarqué.

08/03 - Une domestique malgache partie travailler au Koweït depuis juillet 2013 n'aurait plus donné aucun signe de vie à sa famille depuis janvier. Ses proches craignent qu'elle soit en prison ou décédée. Ils interpellent les autorités pour qu'elles mettent fin à la traite de personnes.

14/03 - Le syndicat autonome des inspecteurs du travail affirme préparer une convention sur les migrations professionnelles en partenariat avec l'organisation internationale pour les migrations. Elle permettra d'établir une norme de conditions de travail pour les Malgaches qui se rendent à l'étranger pour occuper un emploi.

03/03 - Maltraitance des enfants : d'après les données de l'Unicef, en 2013, sur un total de près de 2.800 cas de maltraitance signalés au niveau des réseaux de protection de l'enfant dans 9 régions sur 22, le nombre de violences à caractère sexuel s'élevait à près de 30% des cas.

05/03 - 91% des prostituées dans la capitale ont moins de 18 ans ; c'est le résultat des enquêtes conduites en 2013 par la Plateforme de la société civile pour l'enfance. Le gouvernement malgache, l'Unicef, et cette plateforme pour l'enfance ont célébré pour la première fois la Journée mondiale de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. D'après les enquêtes de la plateforme, 7,3% des jeunes filles de 13 ans sont dans la prostitution ; 28% des jeunes filles de 15 ans se prostituent ; 6% des jeunes filles de 14 ans ont subi des viols ; 41,4% des jeunes filles de 17 ans ont été abusées sexuellement.

08/03 - Prison d'Antanimora : 31 bébés de moins de deux ans détenus malgré eux. Ils nécessitent encore l'allaitement de leurs mères détenues. Une fois l'âge de deux ans atteint, les bébés doivent être entretenus par la famille ou par les proches. Le cas échéant ils sont placés dans des centres d'accueil. Dans le quartier des femmes de cet établissement, les prévenues sont toujours en surnombre, comme dans les autres prisons. Elles sont au nombre de 193, dont seules 51 ont été condamnées. Le quartier des femmes en retient actuellement 262, y compris les mineures, pour une capacité d'accueil de 80 détenues. Chez les hommes, on compte 2.700 détenus pour 800 places. Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la première dame, Voahangy Rajaonarimampianina s'est rendue à Antanimora et a fait don des vivres pour les détenues.

ECONOMIE – SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Ressources minières et halieutiques

03/03 - COI : accord sur les échanges de données satellitaires pour lutter contre la pêche illégale. L'organisation régionale a investi plus de 360.000 euros dans un système unique au monde. Le dispositif a été mis en place par l'équipe du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) de la COI financé par l'UE. Si « *nous partageons jusqu'à présent les patrouilleurs, les avions, les images satellite, il restait à mutualiser ce qui est le moins onéreux mais aussi le plus sensible : notre intelligence et nos données de surveillance qui rendent le dispositif encore plus efficace* », déclare le secrétaire général de la COI. La dynamique régionale initiée par le projet PRSP qui arrive à terme se poursuivra grâce au soutien de l'UE sous le programme SmartFish de la COI.

07/03 - Un haut gradé des forces de l'ordre a pris un vol de Kenya Airways à destination de Nairobi, avec 20 kg de lingot d'or. Il n'a pas été arrêté. Il était accompagné d'un opérateur économique chinois. Tout avait été savamment orchestré. Selon certaines sources, le passeur serait le fils d'un actuel ambassadeur de Madagascar. Le même jour, une jeune femme russe avait été prise en flagrant délit de trafic de tortues protégées.

12/03 - L'Etat malgache doit 170 millions de dollars au projet minier Ambatovy. La dette correspond au montant de la TVA déduite sur les achats locaux de biens et services effectués par le projet. en application des dispositions légales applicables aux entreprises exportatrices, rappelle *Le Daily*. La cessation de remboursement a débuté avec la crise, du fait de la dissolution d'un comité d'appui aux grands investissements miniers qui tenait des réunions périodiques. Cette dette est exorbitante compte tenue de la situation actuelle de l'économie malgache. Le quotidien écrit : « *Il est assez ironique de constater l'existence d'une telle dette envers ce projet minier tant fustigé par la Transition. Ses sorties médiatiques contre cette entreprise ont été*

nombreuses, alors que l'Etat était encore redevable envers elle. Il paraît étrange que cette créance ait été tue ».

► Filière bois de rose⁴

01/03 - La Chine affirme son intention de lutter contre le trafic de bois de rose. Interpellé sur les mesures prises par le gouvernement chinois, le vice-ministre chinois aux affaires étrangères, en visite à Madagascar, explique que son pays, à l'instar d'autres pays, est membre de la convention CITES. Il affirme que son gouvernement applique les conventions internationales et demande aux ressortissants chinois résidant à Madagascar de respecter les lois et règlements locaux et de ne pas se livrer à des activités illicites. Cette visite d'un membre du gouvernement chinois coïncide avec la mise en œuvre de mesures draconiennes contre ce fléau, dont des arrestations et des interdictions de sortie du territoire en l'encontre de personnalités suspectées de participer à des réseaux de trafiquants de bois précieux et de blanchiment. Le ministre chinois a évoqué la coopération entre les départements chargés de lutter contre l'exportation illicite de bois précieux mais *La Gazette* observe que jusqu'à présent la Chine n'a pris aucune mesure concrète pour lutter contre ce fléau. Très rares sont les cargaisons illicites interceptées, saisies et rapatriées à Madagascar par les autorités chinoises.

03/03 - Mamy Ravatomanga, suspecté de complicité dans les trafics de bois de rose, interdit de sortie du territoire : « ingratitude du pouvoir » titre *La Gazette*. La décision est perçue comme une nouvelle preuve de la volonté du président de couper les ponts avec son mentor, Andry Rajoelina. Le quotidien rappelle qu'une fois la candidature à la présidentielle de Hery Rajaonarimampianina officialisée, Mamy Ravatomanga a rompu avec le candidat Camille Vital qu'il soutenait. La société Média Consulting de Jaobarison Randrianarivony, financée par Mamy Ravatomanga, a dû rompre ses contrats avec l'ex-premier ministre pour renforcer l'équipe de campagne de Hery Rajaonarimampianina. Les prestations proposées par Jaobarison Randrianarivony à Camille Vital ont été utilisées pour la campagne de Hery Rajaonarimampianina. A la tête d'une dizaine d'entreprises, Mamy Ravatomanga a mis à la disposition de Hery Rajaonarimampianina sa compagnie d'aviation TOA (Trans Océan Aviation) et son groupe de presse *La Vérité, Madagascar Matin, Inona no Vaovao, Ino Vaovao, M3TV et Sobika.com*. Ainsi, Hery Rajaonarimampianina a pu rattraper son retard dans l'opinion, qui ne le connaissait guère jusqu'alors. Arrivé au pouvoir, le nouvel élu a réalisé que son soutien financier avait choisi son camp en s'affichant avec la Mapar. L'interdiction de sortie du territoire ne serait donc qu'une mesure d'intimidation à l'encontre de l'opérateur économique, afin qu'il prenne ses distances par rapport à l'équipe d'Andry Rajoelina. Mamy Ravatomanga aurait été convoqué par la chaîne pénale pour être auditionné. Il ne se serait pas présenté mais aurait dépêché son avocat. L'intéressé dément qu'il ait reçu une convocation.

Après l'interdiction de sortie du territoire de Mamy Ravatomanga, une mesure identique a été prise à l'encontre d'un banquier de nationalité étrangère, soupçonné d'être l'auteur de transactions douteuses qui pourraient être qualifiées de blanchiment d'argent. D'autres personnalités connues du secteur privé seraient dans la ligne de mire de la justice qui semble décidée à en découdre, se félicite *Ma-TV*. « Des opérateurs « karana » entre autres, seraient cités dans des affaires de blanchiment de produits d'exportation illicites. Cette affaire est en train de prendre de l'ampleur et risque d'avoir une tournure politique sans précédent dans l'histoire de Madagascar », écrit le site, qui ajoute : « Si elle est menée avec fermeté et sans apriorisme ni copinage politique, la guerre contre le trafic de bois de rose risque d'ébranler fortement la classe politique et le monde financier. Bien entendu, les forces de l'ordre sont concernées. (...) L'assemblée nationale est devenue le refuge de quelques « rois de quelque chose », ceux qui ont des intérêts économiques, politiques et personnels à défendre ou à perpétuer. C'est à travers ce prisme que devrait se comprendre cette lutte dans les travées concernant la mise en place du bureau permanent et des commissions. Actuellement, les ports et les aéroports sont surveillés. Même les jets privés qui effectuent des vols intérieurs et extérieurs, sont sous haute surveillance. Ce qui explique le remue-ménage au sein de l'ACM car cela risque également d'impliquer le staff technique. Hery Rajaonarimampianina imprime sa feuille de route. Et l'opinion sent que le vent est en train de tourner ».

Le procureur général près de la Cour d'appel a démenti la rumeur selon laquelle d'autres personnalités politiques, dont un député nouvellement élu, sont également frappés par une IST.

07/03 - Réseaux : un homme d'affaires malgache de Kuala Lumpur, proche de Mamy Ravatomanga, patron de Sodiat, qui est sous le coup d'une enquête judiciaire à Antananarivo. Le représentant à Madagascar des compagnies pétrolières Wilton Petroleum et Ophir Energy, Willy Rakotomalala est un homme très introduit auprès de l'Omnis et de l'entourage d'Andry Rajoelina, révèle *La LOI*. Il habite en Malaisie,

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/33/81/448497/93880802.pdf>

Le journaliste Jeannot Ramambazafy, thuriféraire du régime de Transition, met au défi le nouveau président, ancien ministre des Finances d'Andry Rajoelina, d'éradiquer le trafic de bois de rose qui a fait florès durant toute cette période.

mais fait souvent des allers retours à Madagascar où il aurait des intérêts dans une compagnie minière (NFP) avec un partenaire malaisien. Il y a quelques années, il a travaillé avec les Malaisiens de Ho-Hup, compagnie qui a eu des problèmes avec les autorités en 2005. Une nouvelle société, Malagasy Malaysian Equipement Rentals (MMER), a pris la suite durant la Transition, avec Ho-Hup et Willy Rakotomalala comme actionnaires. Un peu plus tard, MMER a monté un partenariat avec le groupe Sodiat de Mamy Ravatomanga, notamment dans le transport routier. MMER, Sodiat et une firme dénommée MOM ont alors créé une joint-venture : Citi Group Developements (CGD), enregistrée à Hong-Kong.

04/03 - L'Alliance Voahary Gasy ne cache pas sa satisfaction de voir le président de la République s'investir dans la lutte contre les trafics, avec des résultats concrets déjà palpables. Des navires sont arraisonnés, des arrestations de commanditaires et des poursuites judiciaires sont constatées, des personnalités sont dans le collimateur des autorités policières et judiciaires. L'existence de réseaux internationaux commence à se faire jour. Hormis la Chine, suspectée de longue date, apparaissent des complicités africaines : tanzaniennes, mozambicaines... Le Comité de pilotage de la lutte contre le trafic de bois de rose a remis à la délégation gouvernementale chinoise en visite à Madagascar un mémorandum dans lequel figure un certain nombre de requêtes et de recommandations en faveur de l'assainissement de la filière. Il estime que l'interpellation des commanditaires chinois par le gouvernement de Beijing complètera les mesures prises par la partie malgache. Le Comité évoque l'utilisation par les réseaux de faux documents CITES.

05/03 - Pour Tribune, « en s'attaquant aux réseaux mafieux, le président Rajaonarimampianina et son équipe jouent à quitte ou double. Dans un cas victorieux, ils en sortent grandis. Dans tout autre cas, ils apprendront l'adage malgache du « mamono biby tsy mahafaty » (tenter de tuer un animal sans aller jusqu'au bout). (...) Espérons aussi que ce ne soit pas juste un coup de bluff pour calmer les ardeurs de rébellion du Mapar dans le bras de fer pour nommer le premier ministre », car le pouvoir doit posséder des dossiers sur ceux qui ont organisé les trafics durant la Transition.

► Environnement

03/03 - Changement climatique : le quart de la population exposé aux catastrophes naturelles. Selon la Banque mondiale, Madagascar est l'un des pays les plus vulnérables aux changements climatiques. Cela s'explique par sa position géographique et par la pauvreté qui entraîne une faible capacité d'adaptation. La Grande île est classée dans les 10 premiers pays possédant le haut indice de risque de mortalité associé aux cyclones. Quant à la sécheresse, elle affecte surtout trois régions arides du Grand Sud qui souffrent d'insécurité alimentaire, le climat ne permettant pas d'obtenir leur autosuffisance alimentaire. Les risques associés à la déforestation et au changement climatique pourraient exacerber l'incidence de ces catastrophes. L'augmentation de la variabilité des précipitations entraîne l'intensité des sécheresses et des inondations ainsi que l'augmentation de la fréquence des cyclones. Or le pays ne dispose pas de politique d'adaptation à ces changements et continue à intervenir sur le mode urgence en cas de catastrophe. Les coûts de réparation post-catastrophe sont presque exclusivement supportés par les bailleurs, augmentant ainsi la dette extérieure de l'Etat.

Madagascar détient plus de 5 % de la biodiversité mondiale, avec un taux d'endémicité avoisinant 90%. La Grande île a réalisé des progrès en matière de protection de l'environnement avec une diminution par 4 de la vitesse de déforestation en 20 ans et la création de nouvelles aires protégées couvrant 11% du territoire.

12/03 - La dégradation environnementale fait subir à Madagascar une perte annuelle d'environ 450 millions de dollars, soit 10% du PIB, selon la Banque mondiale. Les systèmes de cultures traditionnelles comme le « tavy » sont les plus souvent cités comme première cause de la dégradation de l'environnement. « L'origine de ce fléau repose sur plusieurs explications économiques et politiques, notamment la surdépendance de notre économie aux exportations de ressources naturelles, se traduisant par une grande vulnérabilité aux risques de change et à la volatilité des prix des commodités », explique un technicien du ministère de l'environnement et des forêts. Chaque année, ce sont aussi 200.000 hectares de forêts qui sont ainsi réduits en cendre par les cultures sur brûlis et les feux de brousse.

07/03 - La lutte anti-acridienne piétine. Malgré l'optimisme affiché par Roland Ravatomanga, ministre de l'agriculture, le chemin à parcourir demeure encore très long. Il n'y a encore aujourd'hui que 250.000 ha de terrains aspergés pour atténuer le dégât causé par les criquets, sur les quelques 1,5 million ha infestés. La préparation technique a occupé les autorités depuis septembre 2013. La première phase de la lutte permettant de mettre un coup d'arrêt à l'invasion, ne devrait être atteinte, que début juin. Les trois hélicoptères et l'avion spécialisé à mobiliser ce mois ne peut traiter que 10.000 ha par jour dans les trois bases établies entre autres au Sud, dans le Moyen Ouest et dans la région d'Ihorombe. Les autres régions menacées devront patienter, elles craignent l'amplification de l'insécurité alimentaire. L'objectif de couverture totale du

territoire ne sera pas atteint avant 2016. Les aides extérieures font toujours défaut. La FAO a renouvelé son appel à contribution pour rassembler le financement des deux prochaines campagnes qui présentent actuellement un gap de 17,7 millions de dollars. L'Autriche, la Belgique, les fonds CERF des Nations Unies, les Etats-Unis, la France, l'Italie, la Norvège et l'UE ont apporté une contribution mais elle s'avère insuffisante.

14/03 - Anitry Ny Aina Ratsifandrihamanana prend la tête du WWF Madagascar et Sud-Ouest de l'océan Indien. Elle la première femme malgache à assurer les fonctions de représentation officielle de WWF. Entrée au WWF en 1999, elle a contribué, ces quinze dernières années, à valoriser largement les projets de l'organisation, tant au niveau international que national. De 2004 à 2013, elle a été directrice de la conservation au sein de WWF à Madagascar et dans l'Océan Indien. Nanie Ratsifandrihamanana fait partie de plusieurs cercles de recherches, d'actions et de réflexions liés à l'environnement et la conservation. La lutte contre le trafic de bois de rose reste, avec le problème des arbres déjà abattus illégalement, des stocks saisis qui dorment dans des containers à travers le pays, le premier dossier pour Nanie Ratsifandrihamanana. Deuxième dossier : la lutte contre les trafics de tortues, qui s'élève à plusieurs dizaines de milliers de spécimens chaque année. Le dernier chiffre que j'ai entendu, relate Mme Ratsifandrihamanana, c'est 60 000 par an. Dernier dossier : la préservation du canal du Mozambique, où se trouveraient des réserves de pétrole et de gaz que les experts qualifient de gigantesques. *« Quand on a choisi la zone, explique la représentante de WWF, ce n'était pas parce qu'il y avait du pétrole mais vraiment pour la biodiversité. Pour la pêche aussi... Donc, il se trouve aussi qu'il y a d'autres intérêts. Ça va être un grand défi, on est vraiment au début du processus ».*

► Bailleurs de fonds

01/03 - La Banque mondiale approuve une aide d'urgence pour la santé et la sécurité alimentaire à Madagascar. D'un montant de 65 millions de dollars, elle est destinée à 13 millions de personnes victimes des invasions de criquets et de la sécheresse. 87.000 personnes supplémentaires (femmes enceintes ou allaitantes et enfants de moins de cinq ans) bénéficieront d'un nouveau crédit de 10 millions de dollars alloué à une opération existante, le Projet d'appui d'urgence aux services essentiels en matière d'éducation, de santé et de nutrition. *« En raison de la convergence de plusieurs facteurs (crise politique, sécheresse, invasion acridienne, pauvreté extrême), il est de plus en plus difficile d'assurer la sécurité alimentaire des personnes les plus pauvres de Madagascar. Nombre d'entre elles ne font qu'un seul repas quotidien, d'autres ne peuvent même pas manger tous les jours »,* explique Haleh Bridi, directrice des opérations de la Banque mondiale. *« 80% des 22 millions d'habitants vivent dans la pauvreté absolue, soit avec moins de 1,25 dollar par jour, et beaucoup sont touchés par la faim et la malnutrition »,* indique le chef d'équipe du projet. *« Ce financement est absolument essentiel pour empêcher que la détérioration de la sécurité alimentaire n'entraîne une crise humanitaire ».*

La Chine est le premier pays à avoir dépêché officiellement un émissaire pour lier contact avec les nouvelles autorités. En raison de l'importance croissante des intérêts chinois et des entreprises chinoises à Madagascar, qui s'étendent vers des domaines de plus en plus diversifiés, la visite du vice-ministre chinois des affaires étrangères prend un relief tout particulier. Zhang Ming a annoncé une aide sans contrepartie et disponible immédiatement d'un montant de près de 16 millions de dollars. Son utilisation est laissée à la libre décision du gouvernement malgache. Le site *Madagate*, resté fidèle à Andry Rajoelina, dénonce le retour en force des *« des financements parallèles »* dont l'ancien ministre des finances et du budget se serait fait une spécialité durant la période de Transition pour compenser le retrait des bailleurs de fonds traditionnels.

14/03 - Les relations entre le FMI et Madagascar sont rétablies après une rupture de près de six ans. Cette normalisation fait suite à des missions du Fonds qui se sont tenues en janvier et février. Le ministre des Finances a fait part de la lettre reçue d'un administrateur du FMI qui confirme *« le rétablissement officiel de la coopération entre la République de Madagascar et le FMI »*. Suite à cette décision, le gouvernement peut adresser au FMI des requêtes pour ses transactions financières et demander une assistance technique. Une mission du FMI est attendue à Madagascar dès le mois d'avril tandis qu'une délégation malgache participera à la réunion de printemps de cette institution. Le rétablissement des relations avec le FMI doit enclencher le retour de la confiance avec les bailleurs internationaux. Le ministre affirme que la reprise des relations normales avec le Fonds assurera la stabilité de la monnaie nationale. Le FMI avait suspendu sa coopération avec le gouvernement malgache en décembre 2008, suite à des anomalies constatées au niveau de la gestion des finances publiques par le régime Ravalomanana.

► Affaires et politique

04/03 - Affaire des 350 4x4 offerts à Camille Vital par un généreux donateur pour sa campagne électorale. D'après *La Gazette*, le sponsor de Camille Vital serait China Sonangol, société chinoise partenaire

d'une compagnie pétrolière angolaise. Le principal interlocuteur des Chinois dans cette affaire aurait été Mamy Ratovomalala, ancien ministre des mines puis DG de la présidence avant de devenir directeur de campagne de Camille Vital. Pour le quotidien, la remise des 4x4 au nouveau régime, pour équiper les forces de l'ordre, pourrait être assortie de contreparties en faveur du conglomerat sino-angolais. Une délégation d'hommes d'affaires étrangers de diverses nationalités a été reçue tout récemment par le président Rajaonarimampianina. En son sein, on notait la présence de représentants de China Sonangol International. Le dédouanement des véhicules bloqués au port de Toamasina serait en cours.

Dans le cadre de ce sponsoring de China Sonangol en faveur de Camille Vital, il aurait été également prévu, selon *La Gazette*, d'acheminer 300 autres véhicules 4x4, 2 avions et 4 hélicoptères.

14/03 - Selon le directeur général des douanes, la présidence a récupéré les 350 véhicules 4x4, après avoir réglé les droits afférents.

D'après les déclarations récentes du chef de l'Etat, China Sonangol pourrait se voir confié la réalisation d'une autoroute à péage entre la capitale et Toamasina. D'après *La Gazette*, des projets de *joint-venture* entre la société et l'Etat malgache ont été proposés à Andry Rajoelina par son ministre des finances, Hery Rajaonarimampianina, dès fin 2010-début 2011. Le quotidien se préoccupe des contreparties qui pourraient être offertes aux Chinois pour la construction de cette autoroute. Outre le risque de voir arriver en masse des travailleurs Chinois qui s'installent dans la Grande île pour y mener diverses activités illégales, on peut redouter une mainmise sur des ressources minières et forestières ou que soient réactivés des projets d'agrobusiness au détriment des petits propriétaires, toutes activités accompagnées de risques environnementaux majeurs dont les Chinois sont réputés ne guère se soucier.

06/03 - La brigade financière effectue des contrôles dans 8 magasins Elite GSM, société appartenant à Harijaona Randriarimalala, député du GPS, proche du Mapar et resté fidèle à Andry Rajoelina. On ne connaît ni le commanditaire de cette enquête financière ni les tenants et aboutissants de la démarche, note *La Nation*, qui redoute que cette initiative ne porte préjudice à Hery Rajaonarimampianina. Le député a été souvent cité dans des affaires douteuses mais il est permis de se demander si ses prises de position politiques ne sont pas à l'origine de ces investigations. *La Gazette* parle de mesures d'intimidation orchestrées par les proches conseillers du président.

07/03 - Les sponsors du Mapar ciblés par un contrôle fiscal, titre *La Gazette*. Une cinquantaine d'éléments de la gendarmerie en treillis a surgi dans les locaux du ministère des finances pour scruter longuement les dossiers de 300 entreprises appartenant à des personnalités considérées comme des soutiens financiers du Mapar.

13/03 - Des indo-pakistanaïes qui ont financé la campagne législative du Mapar refusent de comparaître devant la chaîne pénale, affirme *Midi*. Ces *Karana*, inculpés de blanchiments d'argent et de trafic d'or, seraient protégés par un haut responsable du ministère de la justice, qui aurait donné ordre aux magistrats de suspendre la procédure. Selon le quotidien, certains d'entre eux ont contribué financièrement au coup d'Etat de 2009. Des bijoutiers *Karana* de la capitale seraient également dans le collimateur de la chaîne pénale. *La Gazette* se dit préoccupée par les agissements des magistrats de la chaîne pénale anti-corruption qui se livrerait actuellement à une chasse aux sorcières destinée à tarir les ressources financières du Mapar qui fait obstacle à la nomination d'un premier ministre.

Un député membre du Groupe parlementaire spécial (GPS), également opérateur économique connu, a fait l'objet d'un contrôle inopiné de la brigade financière. Il s'agit de l'un des principaux animateurs de cette entité connue comme étant proche de la plateforme de l'ancien président de la transition, le Mapar. Le contrôle aurait été effectué en présence de militaires armés et aucun mandat de perquisition clair n'aurait été montré par le groupe en charge de l'opération. On ignore si la perquisition a donné des résultats.

06/03 - « Période de Transition : 10 millions d'euros transférés illégalement de Madagascar vers la France », titre *Ma-TV*. L'affaire dite de la « *lessiveuse africaine* » défraie la chronique à l'étranger. Une expression qui fait référence à un système mis en place pour blanchir de l'argent en provenance de pays africains, dont Madagascar. De 2008 à 2011, 10,2 millions d'euros auraient été transférés illégalement de Madagascar vers la Banque BNP Paribas sur le compte d'un opérateur. Ces transactions ont été effectuées par le biais de 284 chèques. La presse étrangère avance que l'audit sur Madagascar avait été diligenté après des accusations portées par un ancien collaborateur de la banque. D'autres précisent qu'une information judiciaire a été ouverte pour « *blanchiment, recel de blanchiment, complicité de blanchiment et omission de déclaration de soupçon* ». L'ONG Sherpa, fondée pour défendre les populations victimes de crimes économiques, a déposé une plainte devant la justice française contre la Banque BNP Paribas, révélant un circuit suspect des chèques. Les sommes ont été transférées à partir de pays comme Madagascar, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Sénégal. Des avoirs considérables qui sont devenus, en l'espace de

quelques années, les biens d'une seule personne, dont l'origine demeure obscure. Bien que cette affaire ait éclaté l'an dernier, aucune mesure n'a été entreprise par le régime de l'époque, déplore le site.

07/03 - Le Franco-Malgache d'origine indienne, Amiraly Hassim, étend la production de sa firme Food & Beverage à tout le pays pour résister à l'éventuelle relance de Tiko. La firme agro-alimentaire créée en 2009 a tiré profit du créneau laissé libre par l'arrêt du groupe Tiko et le départ en exil de son propriétaire, Marc Ravalomanana. Avec le possible retour du président déchu, la question de la relance du groupe Tiko redevient d'actualité. Afin de conserver l'avance acquise, Amiraly Hassim a installé des d'unités de production en divers points du pays et lancé l'extension de sa gamme de produits. L'idée est de rentabiliser ces investissements à moyen terme en élargissant le marché et en réduisant le coût de la logistique nécessaire au transport des produits depuis Antananarivo où se concentrent actuellement 90% des clients de Food & Beverage.

12/03 - Les opérateurs économiques soutiennent le président. Les membres des groupements économiques, membres de la plateforme du secteur privé, ont laissé entendre durant l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) qu'ils sont convaincus de la volonté du nouvel élu de développer l'économie du pays. « *Nous avons présenté le plan de la relance économique du secteur privé au président. Il comporte vingt mesures à court terme que nous avons avancées dont la plupart peuvent être effectuées dans l'immédiat et dans les mois qui viennent* », déclare Noro Andriamamonjirison, présidente du groupement des entreprises de Madagascar (GEM). Après des années de relations difficiles avec l'Etat - on se souvient de la grève du versement de la TVA l'an dernier - les syndicats du secteur privé ont retrouvé le sourire. Les représentants du secteur privé ont aussi demandé une amnistie fiscale pour les entreprises qui font l'objet de contrôles initiés pendant la période de transition. Autre point important : les prix du carburant aujourd'hui bloqués par l'Etat. La libéralisation sera progressive sur douze mois. Pour marquer cette réconciliation, le secteur privé affirme sa volonté à apporter son soutien au président et à l'accompagner dans ses démarches. À preuve, la présidente du GEM sera présente lors de la visite du président à Paris fin mars, lors de la rencontre d'affaires organisée par Ubifrance.

► Divers

05/03 - Selon le rapport de l'Instat, le nombre de personnes travaillant dans le secteur informel a augmenté de 20% entre 2008 et 2013. Les difficultés rencontrées pour la création d'emplois formels est la principale cause de cet accroissement. Mais il n'est pas impossible que ce phénomène soit également lié au ralentissement généralisé de l'économie dû à la crise politique. La ruée vers l'informel a été un moyen de pallier au problème du chômage. Le taux de personnes travaillant dans le secteur informel atteint actuellement 80%, contre 60% en 2008. Le secteur informel a contribué à 24% du PIB du pays en 2012, soit 36% du PIB non marchand et non agricole. Les opérateurs de l'informel sont très réticents à l'idée de formaliser leurs activités.

08/03 - 336.000 pertes d'emplois ont été recensées depuis le début de la crise de 2009. Ce chiffre ne cesse de progresser. Depuis janvier, près de 1.000 salariés ont été victimes de chômage technique dans les entreprises franches. L'annulation des commandes ainsi que la robotisation du travail sont les raisons avancées par les employeurs, selon la confédération chrétienne des syndicats Malagasy (Sekrima). Les licenciements sont prononcés sans préavis ni dialogue préalable avec les salariés. Les syndicats déplorent qu'il faille environ 4 ans pour qu'un litige soient traité par les tribunaux.

09/03 - Fonctionnaires fantômes. D'après les statistiques officielles, Madagascar compte plus de 128.770 fonctionnaires. Le cercle de réflexion des administrateurs civils affirme pourtant que le chiffre réel est de 114.320, La différence proviendrait des « *fonctionnaires fantômes* », qui coûteraient à l'Etat chaque mois 300 millions Ar. En 2008, l'administration s'était attaquée à ce problème. Des opérations de contrôle ont été effectuées, mais sans succès notable. Malgré le nombre qui peut paraître impressionnant, la Grande île est encore considérée comme un pays sous administré. Cette année, plus de 35% des fonctionnaires feront valoir leurs droits à la retraite et il n'est pas certain que le budget puisse assurer leur remplacement

10/03 - Importations record de riz : d'après le rapport de l'observatoire du riz, un record d'importation a été enregistré en 2013. 410.370 tonnes du riz ont été importées en 2013, soit le double de celui de 2012. Madagascar, pays exportateur de riz de luxe dans les années 70, est désormais fortement importateur. Des précipitations en forte diminution ainsi que l'invasion des criquets migrateurs ont fait chuter la production nationale de 12% en 2013 par rapport à l'année précédente, explique Hélène David-Benz, économiste agronome au CIRAD, partenaire de l'observatoire du riz. L'insuffisance de semences de riz certifiées sur les marchés est aussi l'un des facteurs de la diminution des produits rizicoles à Madagascar. Les Malgaches se classent parmi les plus gros consommateurs de riz dans le monde entier avec 111 kg par an et par personne. « *Pour-*

tant aujourd'hui, 76% de la population n'atteint toujours pas le niveau minimum de calories par jour, et près de la moitié des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition », rappelle RFI.

Le taux de pression fiscale à Madagascar figure parmi les moins élevés en Afrique : il se situe autour de 10% du PIB selon les enquêtes de la Banque mondiale. Cette situation résulte d'au moins trois facteurs : la structure de l'économie du pays, la collecte des impôts fortement inégale et l'évasion fiscale. La part des activités rurales, de petites tailles et éparpillées sur un immense territoire, rend plus difficile la tâche de l'administration fiscale. La prédominance de l'économie non bancarisée (seul un malgache sur 15 possède un compte en banque) explique que 40% du PIB officiel ne soit pas soumis à l'impôt car il évolue en dehors des circuits de l'économie formelle. La collecte des impôts est fortement inégale, elle est concentrée autour de quelques activités. Les secteurs des mines, du tourisme et de l'agriculture, qui sont considérés comme les vecteurs de croissance de l'économie, sont des contribuables peu importants. A titre d'exemple, les entreprises minières ne comptaient que pour 2,6% des recettes totales collectées en 2010. En outre, les contribuables n'ont guère d'incitation à remplir leur devoir de citoyen. Les risques de sanctions demeurent extrêmement faibles, en raison du sous-effectif d'inspecteurs et de contrôleurs. De plus, le poids relativement élevé de la fiscalité, notamment de la TVA avec un taux de 20%, incite les entreprises à s'évader du système.

14/03 -Le problème des étudiants boursiers de l'État en Chine et en France risque de perdurer. Ils réclament à l'État la régularisation de leur situation pour pouvoir passer les examens officiels. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche affirme qu'il n'y a pas de solution en vue, par manque de ressources budgétaires. Il n'est même pas en mesure de prendre en charge les frais de rapatriement de ces étudiants qui n'ont pu régler leur frais d'inscription et de scolarité. Officiellement, 272 étudiants sont boursiers en Chine, alors qu'ils sont au nombre de 294 en France. Ces étudiants réclament également leurs arriérés de bourses de 20 mois ainsi que le remboursement de leurs frais d'inscription.

15/03 - Les étudiants de l'université d'Antananarivo menacent à nouveau de descendre dans la rue pour exiger le règlement de 4 mois de bourses de l'année universitaire 2012-2013. Ils lancent un ultimatum d'une semaine aux responsables pour s'exécuter. Les frais d'inscriptions ont connu une hausse de 100% et les étudiants réclament également une hausse du montant des bourses. Nombre d'étudiants n'ont pas eu les moyens de prendre une nouvelle inscription pour l'année anniversaire qui va débiter.

11/03 - La monnaie nationale poursuit sa dépréciation. Elle vient de dépasser les 3.200 Ar pour un euro. Un nouveau record historique qui accentue un peu plus l'inquiétude sur son état. Même constat par rapport au dollar, qui tend vers les 2.400 Ar. Serge Zafimahova, économiste et membre de la société civile, évoque la possibilité que l'Ariary poursuive sa dépréciation et que celle-ci atteigne 20%, voire 35% par rapport à son niveau de décembre 2013. « *Cela dépendra de notre capacité de négociation* », affirme-t-il. Il appuie son argumentation par les conditionnalités que pourrait imposer le FMI lorsque les négociations avec le nouveau pouvoir débiteront.

La dégradation continue de la monnaie malgache vient sonner comme un rappel douloureux de la difficulté de Madagascar à assumer son indépendance et son développement, écrit *Les Nouvelles*⁵. De 1982 (date de la première dévaluation) à 1987, pour ne citer que cette période, le Franc malgache perd plus de 80 % de sa valeur, les réajustements se succéderont ensuite au gré des pressions et des réserves de la Banque centrale. Ces réajustements brutaux ont conduit les autorités, sous la pression de la Banque mondiale et suite aux conséquences calamiteuses de la crise de 1991, à mettre en place dès 1994, un taux de change flottant avec la création du MID. Pour être flottant, le cours n'en est pas moins strictement encadré et les transactions de change étroitement associées aux seuls flux commerciaux avérés afin de limiter toute spéculation. La monnaie n'en a pas moins continué sa chute progressive avec des phases d'accélération faisant souvent suite à des troubles politiques. Certains s'étonnent aujourd'hui de la glissade accélérée de l'Ariary après avoir connu une relative stabilité durant la période de transition : ce ne pourrait être pourtant qu'un début avant une chute plus importante à venir. C'est que l'Ariary ne réunit plus depuis des années aucune des conditions qui pourraient expliquer sa stabilité : crise politique, réduction drastique des investissements internationaux, dégradation impressionnante des infrastructures, déficit structurel et permanent de la balance commerciale depuis des décennies... sont autant de raisons qui auraient plaidé pour une dévaluation permanente. De plus, il existe une règle mécanique de dérive systématique de la valeur des monnaies « *faibles* » des pays émergents par rapport aux monnaies « *fortes* » des pays industriels, équivalant au montant du différentiel d'inflation constaté entre ces pays. Si l'on peut freiner ou stopper cette dérive artificiellement pendant quelques années, les corrections sont inévitables à terme. Le rattrapage se révèle brutal et profond. Madagascar outre, son piètre environnement économique et politique, a connu une inflation

⁵ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/32/37/448497/94487639.pdf>

annuelle depuis 5 ans de l'ordre de 8 % (et donc un différentiel d'inflation avec l'Europe au moins égal à 6%) par an. La volonté politique du pouvoir de Transition de maintenir l'Ariary à une valeur politiquement « acceptable » a été le facteur déterminant de la stabilité observée, organisée par la Banque centrale. Cette volonté a cependant été puissamment aidée par l'apport important des devises des projets miniers dont a bénéficié le pouvoir de Transition. Aujourd'hui, l'effet positif de ces investissements est passé. L'Etat étant exsangue, il n'y a d'autres choix que de lâcher du lest et la ligne de crête de 3.000 Ariary n'a pas résisté à la fin de la Transition. Tout retard dans l'exécution de cette « mise à niveau » ne pourra être que l'effet d'une volonté politique d'affichage à court terme qui ne résoudra rien et ne fera que reporter le problème. La dévaluation de l'Ariary à un niveau techniquement acceptable n'est pas une option : c'est une des conditions essentielles au redémarrage de l'économie malgache.

Selon le ministre des finances et du budget, la dépréciation de l'Ariary résulte de deux facteurs principaux : d'une part, la période de rapatriement de devises est terminée, d'autre part l'évolution de la situation politique laisse présager une relance prochaine de l'économie et de la consommation de biens et services pour accompagner cette relance. *« Les opérateurs et les entreprises comme les compagnies pétrolières importent beaucoup en prévision de cette relance. C'est de l'anticipation. Une situation qui fait augmenter la demande en devises sur le marché interbancaire et entraîne la dépréciation de l'Ariary »*, explique le grand argentier.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagascar, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 15/03/14, 1 euro = 3203 Ariary (cours pondéré)